

Commission Nationale des Juges de France

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE du 16 Février 2020

Compte- Rendu

Participation:

Régulièrement convoquée par courrier du 15 janvier 2019, l'Assemblée Générale ordinaire de la CNJF se tient le 16 février 2020 à Saint-Pierre des Corps.

Membres présents ou représentés: 78

Le Président Denis Truchi ouvre l'Assemblée Générale en rendant hommage aux membres de la CNJF et à leurs proches et amis disparus au cours de cette année.

<u>Bilan Financier validé par Sylvain Cicero, Trésorier de UOF-Ornithologies, Commissaire aux comptes :</u>

Le bilan comptable de la CNJF établi par Christian Gambart figure en annexe 1 de ce présent compte-rendu.

Rapport moral du Président :

Commençons une fois n'est pas coutume par le chant en général :

En concertation avec les sections CHANTS le bureau a pris la décision de nommer un coordinateur des 3 sections dont la mission principale sera d'organiser un championnat des trois races sur un même lieu en revenant au rythme biologique cad janvier

Plaisir d'annoncer un nouveau juge OMJ Malinois Fails Domingos

Premier résultat :

Enfin un élève-juge TIMBRADO Alami Mekki

Globalement des élèves dans toutes les sections.

Comme quoi la CNJF possède un pouvoir d'attraction sur les éleveurs qui doivent rester compétiteur une fois juge.

Bonne représentativité de la CNJF à l'International malgré une coupe drastique à Reggio (de 10 en 18 à 3 en 19). Nous sommes demandés dans les traditionnels internationaux en Europe.

Au Mondial:

En tant qu'exposants les juges de la CNJF (18) ont obtenu 57 podiums ! soit 17 % des médailles en étant 12% DE TOUS les médaillés.

La CNJF a conforté sa place de formateur des pays du Maghreb en mettant en place une formation commune aux trois pays. Merci aux participants et aux deux référents : Alain Giocanti pour le suivi en France et Thierry Dulière sur les terrains.

Enfin une innovation pour nous français : le concours IGBA, modèle anglais séculaire qu'un juge a osé lancé avec succès en France. 300 glosters pour la première , deux pays frontaliers invités pour le prochain.

2 minutes de présentation : jugement classement sans fiche, par comparaison fait par spécialiste de la race reconnu par IGBA SUR DEUX OU TROIS JOURS MAXI.

Voilà pour les ressentis positifs passons aux choses moins agréables relevées non pas pour nourrir une polémique mais qui eurent certainement des incidences préjudiciables à notre hobby.

Les nuages s'amoncèlent depuis une décennie sur notre activité d'éleveurs-compétiteurs

Je ne reviens pas sur l'obligation d'avoir le certificat de capacité, l'ouverture d'établissement C'était il y a une dizaine d'années Depuis cela s'accélère :

Obligation de déclarer sur le fichier IFAP, pour l'instant trois sections sont concernées (Faune, bec droit, bec crochus)

Nouvelles normes pour le transport (plancher du véhicule, désinfection, tenue appropriée, ventilation). Mais surtout l'épée de Damoclès LA NORME sur la durée des concours.

A ce jour combien de club sont capables de surmonter CETTE DERNIERE NORME ? Nous y reviendrons.

Enfin LE COUT DU DEPLACEMENT (essence, péage) va influer sur le prix du convoyage......Incidence déjà sur le prix de l'en logement au Mondial.

TOUT CECI SONT DES NORMES SUBIES. Par définition on ne peut rien y faire .

Et comme si cela ne suffisait pas : on EN RAJOUTE :

La disparité de traitement entre les exposants. Ici on choisit son cageot (vert); là on subit un choix imposé! Sans parler de la durée des convoyages!

Le choix de la date du National (machine à déficit) a été très préjudiciable pour les éleveurs qui n'exposent QUE jusqu'au Régional.

EXPLE : Dans la R1, le régional s'est déroulé 5 semaines après le National ...Au milieu des bourses......Sans commentaires...Un peu comme si on jouait la finale avant les qualifications !

Quelques clubs et même une région ont résisté à l'appel des sirènes. C'est dommage que ce soit la CNJF qui défende la base de la pyramide. C'est à dire la France profonde des clubs.

Enfin j'ai fait le rapport nombre de concours sur nombre de clubs de la région Hormis Est France Artois Picardie, et Ardennes Champagne à 2,5 La majeure partie du territoire ont un ratio entre 4 et 5. CAD 4 ou5 clubs pour un concours! chiffres ornithonet 2019.

Des juges pour la première fois depuisn'ont pas eu de jugement.

Question : sommes nous trop nombreux où certains clubs frontaliers ne jouent pas le jeu et vont chercher chez le voisin...Moins cher en déplacement. Alors QUE par la cotisation de leurs membres qui remonte à la Fédération nous touchons une subvention.

TOUT CECI S' EST PASSE en 2019;

Vous aurez les pistes d'améliorations dans notre présentation avant l'élection.

Aujourd'hui JC et moi briguons vos suffrages pour la quatrième fois. Je ne ferai pas l'apologie du travail effectué ni des difficultés rencontrées trop souvent avec nos instances. C'est le passé, l'urgence de la situation nous demande d'être innovant en un mot de

SORTIR DU CADRE.

Dans cette spirale de l'échec (perte d'adhérents, de concours) au-delà de la résignation bien commode en se dédouanant sur le vieillissement de nos membres, sur LES NORMES qui ne manqueront pas de rétrécir encore notre avenir il faut RENVERSER LA TABLE.....Peut est ce déjà trop tard !

Notre devoir en tant que juge est d'être lanceur d'alerte et de proposer des solutions (qui ne coûtent pas chères) Encore faut-il avoir la volonté de décision Etre pragmatique, se fixer des objectifs clairs, simples, ambitieux mais REALISTES.

Pour commencer APPRENDRE A TRAVAILLER avec notre partenaire : le CDE.

ATTENTION les éleveurs le font déjà 3000 adhérents d'écart!

En 10 ans le stock s'est inversé! Pourquoi?

Nous avons la chance d'être complémentaires.

Ils sont propriétaire d'une salle (capacité 3000 cages) et ont besoin de la remplir avec autre chose que des bourses!

Nous avons les jurys pour satisfaire les compétitions.

Nous avons les éleveurs demandeurs de concours (demandez au FPC)

Aussi nous devons nous assoir autour d'une table et discuter charges/produits.

AINSI LES DEUX FERONT DES ECONOMIES D ECHELLE.

C'est la révolution! Il y a des gens biens des deux côtés apprenons à travailler ensemble.

Nous, juges, nous jugeons les oiseaux pas les bagues!

Ainsi les clubs de proximité annuleront le tabou. Quelques clubs aux gens ouverts le font déjà!

Enfin nous qui jugeons le Mondial, les internationaux COM

Parfois sur d'autres continents nous le faisons sans prix de journée Et l'on est content pour avoir vu le nec plus ultra ! Sous ma présidence on a abandonné nos émoluments pour le National (rappel quand je suis arrivé c'était 3x 54E/ juge)

Et pourtant malgré les finances tendues on continue à faire des Nationaux déficitaires ...On attend quoi pour changer la méthode !!!!

D'aucun vous dirons que ceux-ci ou ceux- là sont contreQue rien ne change!!!!La méthode a fait ses preuves !!! Le monde a changé et on regarde, résigné.

AIDEZ NOUS à changer. Vous les anciens vous avez connu une CNJF à qui on demandait d'approuver la salle du National (au congrès) que sommes-nous devenus !

Alors si vous le voulez l'équipe en place sera garant au moins d'avoir essayé. Par votre approbation vous nous donnerez une légitimité.

Evolution des effectifs:

3 nouveaux juges: Promotion Marcel Briot

Claire Teysseyre en section exotiques Bec droit André Gaultier en section Canaris de posture Sébastien Hériquet en section psittacidés

OM.

Domingos Fails en section Malinois

Elèves-Juges

Examens d'entrée

Yoan Armando en psittacidés et Karim Belhoul en postures.

Elections statutaires:

Les postes de Président- et de Secrétaire doivent être renouvelés cette année.

Les 2 candidats sortants sont rééligibles ;

Denis Truchi Président

Jean-Clande Richard Secrétaire.

Conformément au Règlement Intérieur il est procédé au vote à bulletins secrets.

Le vote donne le résultat suivant :

Inscrits: 91 Quorum: 46

Présents et Pouvoirs: 78

Votants: 69

Poste de Président Denis Truchi ; votes pour 56 Elu Poste de secrétaire JC Richard : votes pour : 59 Elu

Résumés (succincts) des journées techniques des sections :

Sections « Chants »

Harz Démission de Maurice Level

Jurys: National: Laurain

Mondial: Quesada

Malinois

Organisation du National « Chant » en Janvier 2021 à Aulnay-sous-Bois

. Jurys : National :

Mondial:

Timbrado

Jurys: National Ournac:

Mondial

Couleur:

Présents à la réunion technique : 16 juges et 2 élèves-juges. 2 juges quittent la section : Joseph Tarlet et Jacky Clodoré

2 juges n'ont pas donné de nouvelles : Didier Biau et Frédéric Carlier

. Jurys: National: JC Richard (superviseur), Juges dans l'ordre de besoin: P. Cotard, JA. Eude, F. Lemoine, S.

Nortier, G. Saussé, C. Louvel, D. Soria, B. Valdenaire, B. Desaegher

Mondial: S. Nortier, G. Saussé, M. Aurite

Postures:

16 juges présents à la journée technique

1 nouveau juge : André Gaultier

1 élève-juge en 1ére année : Karim Belhoul

Jurys: National: Amiaud, Faessel, Touzri

Mondial: Faessel, Palmieri

Vœu de la section ; Autoriser les juges du National à engager des oiseaux dans une section qu'ils ne jugent pas.

Exotiques

10 juges présents à la journée technique

Jurys: National: Cicero, Bravetti, Nepote-Cit, Bivert

Mondial: Crétual (section F1/E2), Giocanti (suppléant)

Druais (sections F12/F13)

Psittacidés

Jeremy Pellerin élu Responsable de section.

12 juges présents

Démission de Daniel Hergat

1 nouveau juge : Sebastien Hériquet 1 nouvel élève-juge : Yoann Armando

Jurys : : National Bauchet, Pellerin, Delanoue (Réserve)

Mondial: Section I: Dudognon, Channoy

Section J : Delanoue Sections KLMN : Liano

Indigènes et hybrides

Jurys: National: Vettesse

Mondial: Eytorff

2 examens définitifs à prévoir pour 2020 : Robert Toquebeuf, et Thierry Delestrade. Le lieu des examens reste à

définir.

Questions diverses:

Médailles OMJ:

15 ans : Bugarel 10 ans : Palmieri

> Aurite Louvel Héry Channoy

<u>Assurance : (Question JM Eytorff) :</u>

Les expositions internationales se multiplient à l'étranger et les juges sont amenés de plus en plus à se déplacer hors du continent Européen. La CNJF étant une Commission de l'UOF, quelles sont les mesures prises par le bureau de l'UOF dans le cadre de la sécurité des personnes ? (Assurance, vigilance concernant les éventuels risques locaux...)

<u>Réponse du Président de l'UOF</u>: Le bureau n'ayant pas la connaissance des demandes de jugements à l'étranger, le sujet n'est pas traité et cette demande doit être étudiée.

Frais de jugement.

L'indemnité kilométrique passe à 0,349 euros du km (barème fiscal), plafonnement à 700km (inchangé). Indemnité de journée de jugement : 54 euros (inchangé). Le nouvelle fiche de frais est téléchargeable sur le site CNJF dans la zone membre = http://www.cnjf.org/@0op.html

Prochains rendez-vous:

Réunion de bureau : 27 juin 2020

Assemblée Générale/20 et 21 février 2021